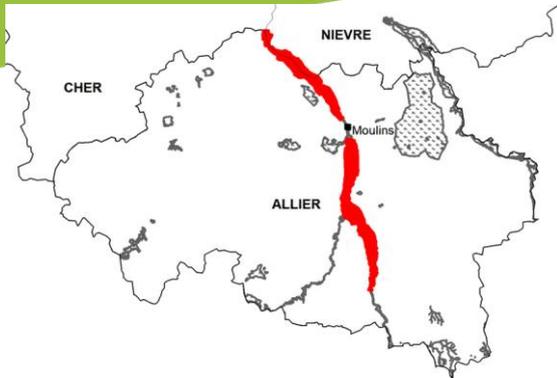




Évaluation des Incidences NATURA 2000

Auvergne / Bourgogne
Allier / Nièvre



CEN Allier

Site >> Val d'Allier bourbonnais

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE : Oiseaux
N° D'IDENTIFICATION UE : FR8310079
DEPARTEMENT(S) CONCERNE(S) : Allier, Nièvre

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :

Allier : Aubigny, Avermes, Bagneux, Bessay/Allier, Billy, Bressolles, Charmeil, Château/Allier, Châtel-de-Neuvre, Chemilly, Contigny, Créchy, Creuzier-le-Vieux, La Ferté-Hauterive, Marcenay, Monétay/Allier, Montilly, Moulins, Paray-sous-Briailles, Saint-Germain des Fossés, Saint-Léopardin-d'Augy, Saint-Loup, Saint-Pourcain/Sioule, Saint-Rémy-en-Rollat, Toulon/Allier, Trévol, Varennes/Allier, Le Veudre, Villeneuve/Allier. Nièvre : Chantenay-Saint-Imbert, Livry, Tresnay.

SURFACE : 18 063 ha

SITUATION DANS LE RESEAU REGIONAL :

ZPS linéaire à cheval sur l'Auvergne et la Bourgogne, traversant le département en son centre du sud au nord, superposée aux sites FR8301015 « Vallée de l'Allier nord » et FR8301016 « Vallée de l'Allier sud », dans laquelle aboutit à l'ouest le site FR8301017 « Basse Sioule ».

DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) : Validé le 11/01/2017

STRUCTURE ANIMATRICE : CEN (Conservatoire d'espaces naturels) Allier
 Maison des Associations, rue des Ecoles
 03500 Châtel-de-Neuvre
 04 70 42 89 34 (fax 27 58)

Contact :
 pierre.loiseau@espaces-naturels.fr
 magalie.rambourdin@espaces-naturels.fr
 estelle.cournez@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES ESPECES DU SITE

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A021 Butor étoilé	Grand héron trapu de 70-80 cm de long, brun doré avec des barres noires, à calotte et moustaches noires, bec jaune en poignard. Adeptes des grandes roselières marécageuses ou bordant les étangs et lacs.	En hivernage Et espèce utilisant occasionnellement le site Quelque rare individu	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conservé les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A022 Blongios nain	Un des plus petits hérons du monde (33-38 cm de long) de la taille d'un pigeon, noir dessus et sur la tête, crème dessous (mâle), brun-noir dessus et brun roussâtre dessous (femelle). Adeptes de la végétation dense (roseaux, saules...) le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	Quelque rare individu Espèce utilisant occasionnellement le site	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conservé les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A023 Bihoreau gris	Petit héron trapu de 58-65 cm de long, noir dessus et sur la tête (engoncée dans les épaules), blanc dessous, à longue huppe de 2-4 fines plumes blanches tombant sur la nuque. Adeptes des arbres et fourrés le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	/ assez favorable (mais population assez vulnérable) Estivant 100 à 110 couples Intérêt majeur : le val d'Allier a une responsabilité très forte pour la préservation du Bihoreau gris en France et Auvergne. Le val d'Allier bourbonnais accueille 100 à 110 couples répartis en 3 colonies seulement (Bec de Sioule, Charmeil et boire Talon), en compagnie d'autres espèces de hérons. Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux.	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conservé les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A024 Crabier chevelu	Petit héron trapu de 44-47 cm de long, crème roussâtre (mais ailes et queue blanches), à calotte striée de noir formant une longue huppe sur la nuque. Adeptes des eaux peu profondes : marais, prairies inondées, bords d'étangs et de rivières lentes, aussi lagunes et rizières...	/ défavorable (espèce rarissime à statut de nicheur fragile) Hivernant/Migrateur 0 à 1 couple : seul site de reproduction de l'espèce en Auvergne. Intérêt majeur : nidification d'une espèce à affinité méridionale, représentée	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides... Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements / abattages des sites de nidification	Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		<p>par un seul couple. Mais le site a une responsabilité faible au niveau quantitatif, car elle abrite une faible proportion des effectifs nicheurs européens (population européenne estimée à au moins 4 000 couples).</p> <p>Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux.</p>	(travaux, fréquentation)	
A026 Aigrette garzette	Entièrement blanche (avec 2 longues plumes tombant sur la nuque en plumage nuptial), différant du Héron garde-bœufs par le plumage sans teinte ocre, les pattes noires aux doigts jaunes et le bec noir, mesurant 55-65 cm de long. Adeptes des eaux peu profondes : lacs, étangs, rivières, deltas, aussi marais salants et lagunes côtières.	<p>Défavorable et population assez vulnérable</p> <p>Reproduction/ Hivernant</p> <p>18 à 20 couples</p> <p>Intérêt majeur : responsabilité de niveau régional pour la conservation de l'Aigrette garzette.</p> <p>Le Val d'Allier bourbonnais accueille 10-50 couples répartis en 2 colonies seulement (Bec de Sioule et Charmeil), en compagnie d'autres espèces de hérons.</p> <p>Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux.</p>	<p>Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires</p> <p>Altération / disparition des habitats</p> <p>Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)</p>	<p>Ne pas polluer</p> <p>Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides...</p> <p>Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage</p> <p>Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction</p>
A027 Grande Aigrette	Presque aussi grande que le Héron cendré, et bien plus que l'Aigrette garzette (85-102 cm de long), entièrement blanche, à longues plumes tombant sur le haut de la poitrine et le bas du cou, à bec jaune (noir avec la base jaune en période nuptiale). Adeptes des eaux peu profondes et calmes (marais, berges d'étangs, de lacs et de rivières, lagunes) en hiver, des roselières et arbres bordant les lacs et grands étangs en reproduction.	<p>Hivernant – Migrateur</p> <p>10 à 150 couples</p>	<p>Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires</p> <p>Altération / disparition des habitats</p> <p>Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)</p>	<p>Ne pas polluer</p> <p>Conservé les zones humides : étangs, marais (roselières)</p> <p>Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage</p> <p>Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction</p>
A029 Héron pourpré	Grand héron élancé de 78-90 cm de long, brun-gris dessus et noir dessous, à calotte noire se terminant en huppe éfilée sur la nuque. Adeptes des grandes roselières le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	<p>Migrateur</p> <p>1-4 couple</p> <p>Nicheur potentiel non avéré pour le moment</p>	<p>Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires</p> <p>Altération / disparition des habitats</p> <p>Dérangements / abattages des sites de nidification (travaux, fréquentation)</p>	<p>Ne pas polluer</p> <p>Conservé les zones humides : étangs, marais (roselières)</p> <p>Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage</p> <p>Proscrire ; ne pas déranger les couples lors de la reproduction</p>
A030 Cigogne noire	Echassier de 95-100 cm de long, à manteau noir, dessous de la queue, ventre et aisselles blancs. Adeptes des grandes zones boisées surtout feuillues, en plaine et près de zones	<p>Migrateur</p> <p>0-6 individus</p>	<p>Altération / destruction des habitats</p>	<p>Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides</p> <p>Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet	
A031 Cigogne blanche	humides.		Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Proscrire	
			Dérangements dans les sites de nidification	Eviter notamment en période de reproduction	
			Passage / installation de lignes électriques	Eviter	
	Grand échassier long de 1-1,15 m, entièrement blanc hormis l'extrémité et le bord postérieur des ailes (noirs), à bec et pattes longs et rouge vif. Adeptes des prairies humides et zones marécageuses, tout en se nourrissant aussi dans les pâturages et cultures, appréciant le voisinage de l'Homme, surtout lors de la reproduction.	/ assez favorable (population en augmentation mais fragile : faible nombre de couples) Nicheur 56 à 75 couples qui fréquentent la partie nord où subsistent des boisements alluviaux quasi continus et de grands ensembles prairiaux avec de nombreuses boires dépourvues de végétation arborescente. 1 autre couple est présent sur une partie de la réserve naturelle (commune de la Ferté-Hauterive essentiellement) et un autre couple à hauteur de Marcenat. Migrateur 50-100 individus Intérêt majeur : la nidification de la Cigogne blanche représente un enjeu régional important. Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux.	Altération / destruction des habitats	Conservation des zones humides : étangs, marais, prairies humides	Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage : prairies avec boires peu végétalisées
				Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Proscrire
				Dérangements dans les sites de nidification	Eviter notamment en période de reproduction ; maintenir les gros peupliers accueillant les nids
		Passage / installation de lignes électriques	Eviter		
A034 Spatule blanche	Grand échassier long de 80-90 cm, entièrement blanc, à bec long, large et plat (forme de cuillère), noir mais jaune à l'extrémité, présentant en plumage nuptial une grosse tache jaunâtre à la base du cou et une petite huppe tombant sur la nuque. Adeptes des vastes zones humides peu profondes et surtout vaseuses (baies, estuaires, lagunes, étangs, marais).	Migratrice Occasionnelle (0-3 individus par an)	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conservation de l'état naturel des grandes zones humides	
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole	
A037 Cygne de Bewick	Cygne massif, long de 115-127 cm, entièrement blanc, à tête ronde, long cou, court bec jaune (mais noir à l'extrémité) et larges pattes noires palmées. Adeptes des lacs, étangs, rivières, et surtout des prairies inondées et champs cultivés en hiver.	Migrateur Peu fréquent (0-2 individus par an)	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conservation de l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs, fleuves, rivières	
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole	
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts (prairies humides, champs) grâce à une agriculture traditionnelle	

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A038 Cygne chanteur	Le plus grand des cygnes européens, massif et long de 145-160 cm, entièrement blanc, à tête allongée, très long cou, long bec plus jaune que noir et larges pattes noires palmées. Adeptes des lacs et étangs peu profonds, ainsi qu'en hiver des prairies inondées, cultures, plans d'eau et marais côtiers, riches en végétation.	Migrateur Occasionnel	d'alimentation	Conservé l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs
			Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage)	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
			Pollution de l'eau	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts (prairies humides, champs) grâce à une agriculture traditionnelle
A045 Bernache nonnette	Petite oie massive longue de 58-70 cm, d'un gris-bleu finement barré de blanc dessus, blanc argenté dessous, à tête et bec petits, cou, haut de la poitrine et pattes noirs, largement tachée de blanc sur le front. En hiver, adepte des vasières, prés salés, marais côtiers, rives des grands plans d'eau, prairies et cultures.	Migratrice Occasionnelle	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage)	Conservé l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts (prairies humides, champs) grâce à une agriculture traditionnelle
A060 Fuligule nyroca	Plus petit (39-42 cm de long) que le Fuligule morillon, avec une tête plus pointue au front allongé et un bec plus long, ensemble brun-acajou hormis le dos et les ailes brun-noir (large bande blanche au niveau des sous-caudales), l'iris et le dessous de la queue (blancs), iris brun chez la femelle. Hôte discret des eaux douces peu profondes (marais, étangs, rivières lentes), riches en végétation aquatique et riveraine (roseaux, saules, aulnes...).	Migrateur Peu fréquent	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conservé l'état naturel des zones humides
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A068 Harle piette	Petit (38-44 cm de long) canard plongeur assez trapu, mâle en plumage nuptial paraissant tout blanc avec un dos et des lunettes noirs et une petite huppe soulignée de noir derrière la calotte, femelle et mâle en éclipse gris avec le cou et les joues blancs, la nuque et le dessus de la tête brun-roux. En hiver, adepte des plans d'eau variés, baies et estuaires, aussi des cours d'eau même modestes.	Hivernant/ Migrateur Peu fréquent	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conservé l'état naturel des surfaces d'eau libre : étangs, lacs, fleuves, rivières
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A072 Bondrée apivore	Rapace diurne de 52-60 cm de long, très semblable à la Buse variable mais à la tête petite. Adeptes des massifs boisés et prairies en mosaïque, avec présence régulière de zones humides.	Estivant 3 à 5 couples Migrateur 30-60 individus	Utilisation de produits phytosanitaires provoquant une diminution des proies	Eviter
			Coupes rases, plantations	Maintenir les habitats forestiers originels
			Dérangements à proximité de l'aire	Toujours rechercher les couples avant travaux sur les secteurs de ripisylve

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction
A073 Milan noir	Rapace diurne de 50-60 cm de long, à la queue faiblement échancrée et à la coloration très sombre. Adepte des grandes vallées alluviales. Niche dans les zones forestières à proximité de milieux aquatiques mais fréquente une grande diversité de milieux pour se nourrir (zones cultivées, bocage, bois, zones humides...)	/ plutôt défavorable (en régression) Estivant/ Nicheur 30 à 60 couples Intérêt majeur : espèces caractéristique des grands fleuves et rivières, à surveiller en Auvergne. Migrateur 50-200 couples	Utilisation de produits chimiques pouvant se retrouver dans les carcasses dont l'espèce se nourrit : pesticides, bromadiolone (lutte contre les rongeurs)...	Eviter ces produits
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Diminution de la disponibilité en charognes	Laisser les carcasses sur place
			Installation de lignes électriques	Eviter
			Dérangement à proximité de l'aire en période de nidification	Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction
				Rechercher les couples avant travaux sur les secteurs de ripisylve
A074 Milan royal	Rapace diurne de 59-66 cm de long, à la queue profondément échancrée et à la tête grise finement striée de noir tranchant avec le reste du corps (roux). Adepte des zones agricoles ouvertes associant élevage extensif et polyculture, des lisières de massifs forestiers (niche le plus souvent en forêt), souvent en piémont des massifs montagneux	Estivant/ Nicheur 2 à 5 couples Migrateur 0-10 couples	Utilisation de produits chimiques pouvant se retrouver dans les carcasses dont l'espèce se nourrit : pesticides, bromadiolone (lutte contre les rongeurs)...	Eviter ces produits
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Installation de lignes électriques	Eviter
			Dérangement à proximité de l'aire en période de nidification	Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction
				Rechercher les couples avant travaux sur les secteurs de ripisylve
			A075 Pygargue à queue blanche	Un des plus grands rapaces diurnes d'Europe (70-90 cm de long), brun foncé avec le dessus des ailes brun clair, une grosse tête blanchâtre et une courte queue blanche, le bec (énorme et crochu à l'extrémité), l'oeil et les pattes jaunes. En hiver, hôte des régions de lacs et d'étangs mêlées de vastes forêts.
Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage)	Conservier l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs			
Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole			
Modification des pratiques agropastorales entraînant	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts constituant			

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			une diminution de la disponibilité en charognes	ses lieux de prospection, grâce à une agriculture traditionnelle
A080 Circaète-Jean-le-Blanc	Rapace diurne de 65-70 cm de long, aux ailes brunes dessus et blanches dessous, corps tacheté. Adepté des milieux ouverts et ensoleillés riches en reptiles (dont il se nourrit), alternant avec landes, forêts et zones humides. Niche souvent à la cime d'arbres tabulaires	Estivant / Migrateur 0-1 individu	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Développement de la fréquentation à des fins sportives et ludiques (escalade, vol libre...)	Encadrer ces pratiques de façon à ne pas affecter la reproduction
			Activités forestières (coupes, ouvertures de pistes...)	Rechercher les couples avant travaux
			Utilisation de pesticides	Proscrire
A081 Busard des roseaux	Plus sombre et plus grand (48-56 cm de long) que les autres busards, mâle brun foncé dessus, brun-roux dessous, avec la tête et le cou jaunâtres et rayés de brun ; femelle brune avec la calotte, la gorge et le bord antérieur des ailes jaunâtres. Adepté des grandes roselières dans les marais ou jouxtant les étangs et lacs peu profonds, ainsi que des prairies humides pour chasser.	Estivant / Migrateur 5-20 couples	Altération / disparition des zones humides (boisement ou mise en culture suite au drainage ou au comblement naturel)	Préserver les zones humides
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
A082 Busard Saint-Martin	Rapace diurne élancé de 44-52 cm de long, gris bleuté dessus et blanc dessous avec le bout des ailes noir (mâle), brun foncé nuancé de roux dessus et blanc jaunâtre rayé de brun dessous (femelle). Adepté des milieux ouverts à végétation peu élevée, survolés à 1-2 mètres de hauteur : champs, prairies, friches basses, aussi landes, coupes forestières et marais.	Sédentaire / migrateur 5-10 couples nicheurs /2 à 4 individus hivernants A quasiment disparu du val d'Allier bourbonnais depuis le développement du maïs dans le lit majeur.	Destruction / altération des habitats de reproduction par drainage des marais, intensification de l'agriculture et de la sylviculture (plantations)	Eviter ces pratiques
			Travaux forestiers	Travailler en dehors de la période de reproduction
A084 Busard cendré	Rapace diurne élancé, long de 42-47 cm de long, mâle gris cendré dessus avec une fine barre noire sur les ailes, blanc strié de rouille dessous avec 2 fines barres noires sous les ailes (noires à leur extrémité) ; femelle brune dessus avec une tache blanche au croupion, brun clair tacheté et barré de brun-noir dessous. Adepté de milieux ouverts variés à végétation peu élevée, survolés à 1-2 mètres de hauteur : champs de céréales, prairies, friches, landes, marais, jeunes plantations...	Estivant / Nicheur 0 à 5 couples Semble avoir fortement régressé dans le val d'Allier bourbonnais, notamment les couples nichant dans les landes. Les rares couples se maintenant semblent nicher dans les zones agricoles du lit majeur en bordure, voire à l'extérieur de du périmètre.	Récolte précoce des céréales (devenues son habitat de substitution pour la nidification) et mutations agricoles (passage au maïs)	Pratiquer une récolte plus tardive permettant l'envol des jeunes, conserver les cultures de céréales
			Destruction / boisement des landes (habitat de nidification originel)	Maintenir les landes
			Développement de la fréquentation à des fins sportives et ludiques (escalade, vol libre...)	Encadrer ces pratiques de façon à ne pas affecter la reproduction
			Désairage des jeunes pour la fauconnerie	Proscrire
			Utilisation de pesticides	Proscrire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A092 Aigle botté	Le plus petit des aigles avec 52-57 cm de long, à grosse tête proéminente. Forme claire blanche dessous et un peu striée à la poitrine et à la tête ; forme sombre brun foncé à brun roux dessous. Adeptes des milieux forestiers ou semi-forestiers calmes et secs, entrecoupés d'espaces ouverts ou de landes, nichant souvent dans de vieux arbres en haut de versants bien exposés	Estivant / Migrateur	Diminution des grands massifs forestiers	Maintenir les habitats forestiers
		1-10 couples Non nicheur, zone de chasse privilégiée pour les couples qui se reproduisent dans les grandes forêts de plaine à l'ouest de l'Allier.	Travaux forestiers et autres activités (tourisme, sport...)	Toujours rechercher les couples avant travaux sur les forêts de pente Réaliser les activités hors période de reproduction
A094 Balbuzard pêcheur	Grand rapace diurne (50-58 cm de long) au corps élancé, brun foncé dessus, blanc dessous avec une barre noire sous les ailes (tenues coudées en vol) et une grosse tache noire au niveau de leurs poignets ; tête claire, trait noir sur les yeux jaunes, assez long bec crochu. Hôte des abords largement boisés des grands cours d'eau, étangs et lacs lui procurant des territoires de pêche vastes et variés.	Estivant	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
		100-200 couples Suspicion de reproduction au centre du val d'Allier	Altération des eaux stagnantes (drainage) ou courantes (recalibrage des berges)	Conserver l'état naturel des surfaces d'eau libre : étangs, lacs, grands cours d'eau
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A098 Faucon émerillon	Petit rapace diurne (24-33 cm de long), plus robuste que les autres petits faucons, mâle gris-bleu dessus et crème roussâtre fortement tacheté de brun-noir dessous, à queue grise mais noire à l'extrémité ; femelle brun foncé dessus, crème strié de brun-noir dessous, à queue brune mais noire au bout. En hiver, principalement hôte des estuaires et du littoral ouest, mais pouvant être rencontré partout ailleurs en plaine notamment lors des migrations : marais, polders, landes, cultures...	Migrateur	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
		2-5 couples		Eviter les reboisements (pins...)
A103 Faucon pèlerin	Femelle de ce rapace diurne à la taille d'un gros pigeon, et d'un tiers supérieure au mâle, de 34-50 cm. Gorge et haut de la poitrine blancs, dessus gris bleu à gris ardoise, dessous blanc strié de noir, moustache arrondie sombre. Adeptes des sites rupestres (falaises, barres rocheuses) pour nicher	Hivernant	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
		2 à 5 couples	Travaux, développement de la fréquentation à des fins sportives et ludiques (escalade, vol libre...)	Encadrer ces pratiques de façon à ne pas affecter la reproduction
		Migrateur		Rechercher les couples avant travaux
		1-2 couples	Destruction directe au fusil et désairage des jeunes pour la fauconnerie	Proscrire
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies, rivières Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A127 Grue cendrée	oiseau imposant, en grande partie de couleur gris cendré comme son nom l'indique. Une épaisse touffe de plumes tombe à l'arrière du corps. La partie postérieure de l'aile est noire, comme le long cou et la tête qui sont traversés par une large bande blanche partant de l'arrière de l'œil et descendant de chaque côté du cou. Le dessus de la tête, dénudé, présente une calotte rouge. Le bec, long, droit et pointu, est gris verdâtre. Les pattes, très longues comme les ailes, sont noires. Le jeune de l'année se distingue par son corps gris teinté de brun, sa tête et son cou brun rougeâtre ; son œil est brun (rouge chez l'adulte). L'espèce mesure 1,1-1,2 m de long (dont 50-55 cm pour le corps), pour A l'automne et en hiver, la Grue cendrée fréquente les grandes cultures et les prairies proches de vastes plans d'eau peu profonds (dortoirs nocturnes) ; lors de la reproduction, les marais et tourbières jouxtant les plans d'eau sont privilégiés.	Hivernant 500 à 1 000 individus Migrateur 1 000-3 000 individus	Disparition / altération des habitats dues notamment à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements	Maintenir une mosaïque de milieux agricoles ouverts favorable au nourrissage
			Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides
A131 Echasse blanche	Echassier élancé (35-40 cm de long) au long bec noir, fin et droit, et aux très longues pattes rouge vif ; mâle blanc avec les ailes, le dos, la calotte et la nuque noirs ; femelle semblable, mais avec le dos et les ailes brun-noir. Adeptes des vasières bordant les étangs peu profonds, bassins et digues des marais salants abandonnés, lagunes et marais côtiers.	Migrateur 0-4 couples	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A132 Avocette élégante	Echassier élancé (42-45 cm de long) au long bec noir, fin et recourbé vers le haut, et aux longues pattes gris-bleu ; adulte blanc bariolé de noir dessus, avec l'extrémité des ailes, la calotte et la nuque noirs. Adeptes des bassins et digues des marais salants abandonnés, marais côtiers, plus rarement vasières bordant les étangs peu profonds.	Migrateur 0-2 individus	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A133 Œdicnème criard	Curieux oiseau (40-44 cm de long) mimétique, brun-sable fortement strié de noir dessus, à sourcil, « moustache », gorge, ventre et barres alaires blancs, grands yeux et longues pattes jaunes. Hôte des lieux plats et caillouteux, chauds et secs, à végétation clairsemée : steppes, pelouses naturelles ou artificielles, cultures, berges et îles des cours d'eau lents, dunes.	/ encore favorable sur le lit moyen où les effectifs sont stables, mais très défavorable sur le lit majeur, où il a quasiment disparu. Estivant/Nicheur 75 à 100 couples Intérêt majeur : le site a une responsabilité forte pour la conservation de l'espèce	Fragmentation des habitats suite à l'urbanisation et aux incendies Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain et à la prévention des incendies

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A138 Gravelot à collier interrompu		Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux. Une part importante de la population est concentrée sur la réserve naturelle) avec 64 couples. Au nord de Moulins, l'espèce est moins représentée avec 26 couples réparties jusqu'au nord de Villeneuve. Pas de nidification plus en aval. 500 oiseaux en halte migratoire (en chute), 4 à 5 méandres concentrent la majorité des effectifs (Vermillière, Verdelet, Bessay, Monétay et Les Echerolles).	Dérangement sur les plages de galets (promeneurs, chiens, véhicules tout terrain, bovins, engins agricoles, exploitation de granulats et autres aménagements perturbant la rivière)	Proscrire
	Espèce rondellette (15-17 cm de long), mâle en été brun-gris dessus, blanc dessous et au niveau du front et des sourcils, avec une calotte roux orangé bordée de noir devant, ainsi qu'une petite tache noire sur les côtés de la poitrine et un trait noir de plus en plus large du bec vers l'arrière des joues ; mâle en hiver et femelle avec calotte, tache sur la poitrine et trait bruns. Adeptes des plages de sable et de galets, rives des étangs salés, marais salants.	Migrateur Peu fréquent (0-1 individu)	Assèchement des zones humides, drainage	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
A140 Pluvier doré	Oiseau de 26-29 cm de long ; en plumage nuptial, dessus brun-noir tacheté de jaune, face, avant du cou, poitrine et ventre noirs et séparés des parties supérieures par une ligne blanche en « S » partant du bec jusqu'au-dessous de la queue (blanc) ; en hiver, dessus brun tacheté de jaune, joues, cou et poitrine brun jaunâtre tacheté de gris, gorge, ventre et dessous des ailes blancs. En hiver, adepte des plaines cultivées et labourées (céréales d'hiver...), des prairies, polders et vasières.	Migrateur 0-4 couples	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain et à la prévention des incendies
			Fragmentation des habitats suite au développement urbanistique et aux incendies	
A151 Combattant varié	Limicole rondellette (26-30 cm de long pour le mâle, 20-24 cm pour la femelle), au corps gris-brun tacheté de brun-noir et liseré de blanc dessus ; dessous blanc hormis la poitrine et les flancs gris-brun ; mâle en plumage nuptial remarquable par sa volumineuse collerette et la double crête de plumes érectiles de couleur variable. Adeptes des milieux humides à végétation clairsemée : prairies, dépressions au sein de cultures, berges vaseuses, marais...	Migrateur 40-60 individus	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles semi-ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
			Altération / disparition des zones humides (boisement ou mise en culture suite au drainage ou au comblement naturel)	
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
A157 Barge rousse	Espèce plus trapue que la Barge noire, mesurant 37-39 cm (dont 8,5-10 cm pour le bec, un	Migrateur 1 à 13 individus	Assèchement des zones humides, drainage	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	peu redressé à son extrémité) ; en été, dos brun-noir tacheté de roux, ventre brun-roux (femelle plus pâle), ailes grises, bas du dos et croupion blancs ; en hiver, dos brun-gris avec des traits brun roussâtre, dessous et sourcil blancs, tête et cou grisâtres et finement striés de noir. En hivernage et au passage, hôte des baies et estuaires vaseux, de temps à autre sur les berges de lacs et d'étangs, voire les prairies humides.			Maintenir la mosaïque des habitats favorable au nourrissage
A166 Chevalier sylvain	Limicole élancé (19-21 cm de long) à bec modérément long pour un chevalier, au corps brun-noir ponctué de roussâtre dessus, blanc dessous ainsi qu'au niveau du sourcil et du croupion ; cou et poitrine finement striés de gris. En migration, hôte des berges vaseuses envahies de végétation, des terrains faiblement inondés.	Migrateur 1-8 individus	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Assèchement des zones humides, drainage	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable au nourrissage
A176 Mouette mélanocéphale	Mouette de 36-38 cm de long, à pattes et bec rouges (pointe du bec noire en hiver) ; en période nuptiale, diffère de la Mouette rieuse par le capuchon de la tête, plus étendu, noir avec le tour de l'œil blanc (et non brun-chocolat), ailes et dos gris blanchâtre dessus (ailes sans pointe noire), reste du corps blanc pur ; en hiver, tête blanche avec quelques stries grises à l'arrière, et une petite tache noire derrière l'œil. Souvent à l'intérieur des terres lors de la nidification : prairies de fauche, cultures, friches, marais, grands cours d'eau. Pélagique l'hiver (lagunes, estuaires, salins, dunes, marais côtiers).	Migratrice Peu fréquente (0-40 individus par an)	Assèchement des zones humides, drainage	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
			Altération de la dynamique des cours d'eau (recalibrage des berges, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale
A193 Sterne pierregarin	Espèce mesurant 31-35 cm de long, gris-bleu pâle dessus, blanc grisâtre dessous, à joues et gorge blanches, calotte noire (mais front blanc en hiver), long bec pointu rouge orangé avec la pointe noire (en hiver, noir teinté de rouge à la base), courtes pattes palmées rouge vif. En reproduction, adepte des bancs de sable ou de galets, sur les côtes et le long des grands cours d'eau ; en migration, aussi dans les lacs, étangs, sablières et lagunes.	Nicheur 30 à 100 couples Dont de nombreux couples au Pont Régemortes	Assèchement des zones humides, drainage	Conservé les zones humides : étangs, marais, prairies humides
		Migrateur 90-100 couples		Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
		Intérêt majeur : le Val d'Allier fait partie des sites favorables à l'espèce en France et a une responsabilité forte pour la conservation de l'espèce au niveau régional. Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération de la dynamique des cours d'eau (recalibrage des berges, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale
			Dérangement des colonies : (fréquentation touristique (promeneurs, canoës...) et	Eviter

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		cortège plus vaste d'oiseaux.	autres activités nautiques, urbanisation	
A195 Sterne naine	La plus petite sterne européenne (22-24 cm de long) gris-bleu pâle dessus et sur le croupion, à bout des ailes bordé de noir, calotte et trait la reliant au bec noirs (en hiver, calotte limitée à l'arrière de la tête), reste du corps blanc pur, long bec pointu jaune vif avec la pointe noire (tout noir en hiver), courtes pattes palmées jaune orangé. En reproduction, adepte des bancs de sable et de galets, sur les côtes, les îles des grands cours d'eau et des gravières.	Nicheur 15 à 45 couples	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
		Migrateur 50-60 couples	Altération de la dynamique des cours d'eau (recalibrage des berges, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale
		Intérêt majeur : le val d'Allier bourbonnais a une responsabilité forte pour la conservation de l'espèce au niveau national et régional.	Brusque montée des eaux par lâchers de barrages	Faire des lâchers progressifs
		Espèce prioritaire sur le site, qui par effet « parapluie » protège un cortège plus vaste d'oiseaux.	Dérangement des colonies : (fréquentation touristique (promeneurs, canoës...) et autres activités nautiques, urbanisation)	Eviter
A196 Guifette moustac	Petite sterne (23-25 cm de long) à long bec pointu rouge vif et courtes pattes palmées rouge foncé ; en plumage nuptial, dessus et croupion gris-cendré, dessous du corps gris ardoisé, joues et dessous des ailes et de la queue blancs, calotte noire ; en hiver, dessous blanc et calotte tachée de blanc, limitée à l'arrière de la tête et se prolongeant jusqu'à l'oeil. En reproduction, adepte des marais le plus souvent pâturés et étangs peu profonds à végétation aquatique bien développée, parfois des prairies inondées.	Migrateur 1-14 individus	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A197 Guifette noire	Petite sterne (22-24 cm de long) au long bec pointu noir et aux courtes pattes palmées rouge foncé ; en plumage nuptial, tête, cou et dessous du corps noirs, bas du ventre et dessous de la queue blanc pur, reste du corps d'un gris plus ou moins foncé ; en hiver, dessous, front et nuque blancs, dessus gris, avec une petite calotte noire des yeux jusqu'aux joues. En reproduction, adepte des marais et étangs peu profonds et à végétation flottante, des prairies peu inondées ; eaux côtières en hiver et migration.	Migrateur 1-62 individus	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Pose de clôtures en fils barbelés	Eviter
			Installation de réseaux électriques aériens	Eviter
A222 Hibou des marais	Rapace nocturne de taille moyenne (37-39 cm de long), fauve roussâtre strié de brun-noir dessus, blanc roussâtre parcouru de brun-noir dessous, à face circulaire blanc jaunâtre, yeux jaunes entourés de noir, épais bec noir et crochu, aigrettes très réduites. Hôte des lieux sans arbres et à végétation basse : prairies humides, marais, landes, cultures, friches, dunes, à faible altitude.	Hivernant/Migrateur 0 à 4 individus	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Dérangements dans les sites de nidification	Eviter notamment lors de la reproduction
A224 Engoulevent d'Europe	Oiseau de 26-28 cm de long, à chant nocturne typique (ronnement sourd portant jusqu'à 500 m, rappelant un	1 couple en reproduction 0-1 individu migration	Altération / destruction des habitats	Maintenir une mosaïque d'habitats favorables : éviter le reboisement en pins et la fermeture des milieux ouverts

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	bruit de cyclomoteur) et aux couleurs mimétiques avec le sol ou l'écorce. Adeptes des milieux semi boisés, à buissons alternant avec du sol nu, sec, sableux ou pierreux (où il niche) : friches, landes, coupes, lisières et clairières forestières		Usage des pesticides diminuant la disponibilité en insectes	Eviter
A229 Martin-pêcheur d'Europe	Oiseau vivement coloré (bleu-vert métallique, roux chaud sur les parties inférieures) de 17-20 cm, au corps court et trapu comparé à la grosse tête prolongée d'un long bec en poignard (4 cm). Adeptes des rives des cours d'eau et des lacs, des étangs, gravières en eau, marais et canaux peu turbides, avec secteurs de berges meubles et abruptes (érodées) pour le forage du nid	Sédentaire/Nicheur 10 à 30 couples Dispersé irrégulièrement tout au long de la rivière.	Canalisation des cours d'eau	Maintenir la dynamique fluviale (berges naturelles...)
			Drainage des zones humides	Ne pas drainer
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A234 Pic cendré	Pic de 27-28 cm, à dos vert, tête grise (tache rouge sur le front du mâle), moustache noire. Tambourinage lent, long et espacé. Adeptes des forêts feuillues claires (hêtraies et chênaies surtout), à grande diversité de structure ; loge souvent dans un Hêtre mort	Nicheur rare 0-2 couples	Diminution des grands massifs forestiers et coupe des vieux arbres	Conserver les vieux massifs de conifères parsemés de feuillus et entrecoupés de larges clairières
				Conserver les arbres morts et à loges
A236 Pic noir	Le plus grand pic européen (44-48 cm de long), entièrement noir sauf une tache rouge vif du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Tambourinage audible à plus d'un kilomètre. Adeptes des grands massifs boisés (200-500 ha), avec présence d'arbres âgés et de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches)	Sédentaire/Nicheur 6 à 7 couples En expansion, mais seuls quelques couples semblent nicher dans le périmètre ou à proximité. Le château de Lys et la zone de gravières de Bagnoux sont les sites où la nidification est la plus probable. Sa présence semble assez récente et sa population reste limitée à cause de la faible abondance des boisements.	Diminution des grands massifs forestiers et coupe des vieux arbres	Préserver les massifs de résineux et de Hêtres avec des arbres d'âges et de tailles différents
				Conserver les arbres morts et à loges
A246 Alouette lulu	Petite alouette de 15 cm de long, à teinte dominante brunâtre dessus, blanche dessous (mais flancs et poitrine lignés de brun-noir). Adeptes des milieux dégagés, secs et ensoleillés en zone collinéenne et de moyenne montagne : bocage, landes, friches, pâturages pauvres, vignes et clairières forestières	Sédentaire/Nicheur Fréquente : 100 à 150 couples Présente sur une majeure partie du linéaire avec des densités particulièrement importantes sur toutes les zones de landes et de pelouses.	Disparition / modification des habitats suite à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements	Maintenir le pâturage extensif et débroussailler
				Maintenir les haies, murets et bosquets
A255 Pipit rousseline	Grand pipit (16,5 cm de long) à la longue queue évoquant en vol une bergeronnette, fauve pâle un peu strié de brun dessus et sur la calotte, blanc-crème dessous (lavé de roussâtre sur la poitrine et les flancs), à large sourcil crème souligné de brun-noir du bec jusque derrière l'oeil. Adeptes des lieux sablonneux, plats et secs, à végétation rase piquetée de buissons : plaines caillouteuses, pelouses, jachères, landes basses, gravières, carrières, lits secs	Migrateur 0-17 individus Aire de répartition s'étant considérablement réduite : ne subsistent que quelques petites zones d'occupation relictuelles au nord de la région méditerranéenne, dont le val d'Allier	Embroussaillage et colonisation par la forêt	Maintenir les zones de landes par un pâturage extensif tardif

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	des cours d'eau, causses, dunes.			
A272 Gorgebleue à miroir	Passereau élancé mesurant 14 cm, mâle à plastron bleu vif doté en son centre d'une petite tache blanche (« miroir »), et limité dessous par un fin collier noir et roux, dos brun foncé, ventre et sourcil blancs, flancs crème ; femelle à petite moustache blanche, gorge blanche et bordée de brun-noir. Hôte des zones humides ouvertes en cours de colonisation par les ligneux (saules, etc.), des bords de canaux à végétation buissonnante, roselières, vasières, parfois des milieux cultivés.	Rare 0-1 individu	Altération / disparition des zones humides (boisement ou mise en culture suite au drainage ou au comblement naturel)	Conserver le caractère semi-ouvert
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles semi-ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
A338 Pie-grièche écorcheur	Passereau de 16-18 cm de long, à la silhouette d'un « rapace miniature ». Mâle vivement coloré, à manteau brun-roux, calotte et croupion gris cendré, dessous rose vineux, masque noir de « bandit ». Femelle terne, brun-gris dessus, blanc jaunâtre sale dessous (barré de lignes noires), masque moins net. Adeptes des milieux semi-ouverts : prairies et prés extensifs ponctués de buissons bas et d'arbres isolés (souvent épineux), clôtures barbelées	Estivant Fréquente : 50 à 120 couples Bien représentée dans les prairies pâturées du site, soit dans le bocage, soit dans les francs bords (landes et zones à végétation pionnière parsemées de massifs arbustifs du lit moyen).	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain et à la prévention des incendies
			Fragmentation des habitats suite au développement urbanistique et aux incendies	Maintenir les haies et bosquets
			Usage des pesticides	Proscrire
			Abandon des clôtures et destruction des épineux	Conserver des clôtures barbelées et des buissons épineux

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GENERAUX DE PRESERVATION DU SITE

Le val d'Allier, plus important site alluvial d'Auvergne, constitue une zone humide d'importance internationale par la richesse de ses milieux et la diversité des oiseaux qu'il abrite : si de nombreuses espèces nichent, dont certaines rares (5 espèces de hérons arboricoles, fortes populations d'Oedicnème criard, colonies de Sternes pierregarin et naine...), le site revêt aussi une importance majeure pour la migration et l'hivernage.

Les principaux enjeux résident ainsi dans le maintien de la dynamique fluviale (application de la réglementation existante, interdiction des enrochements et des extractions de granulats dans le lit...) et d'une agriculture traditionnelle (disparition des prairies, landes au profit des cultures irriguées (maïs...), fragmentation des habitats forestiers...

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Préserver les habitats naturels et les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire **

1. Maintenir voire restaurer une trame herbacée (landes, prairies, pelouses) et contenir la fermeture des milieux (hors forêts alluviales)
 - a) Maintenir, adapter voire restaurer l'entretien des milieux agro-pastoraux sur le DPF
 - b) Maintenir, adapter voire restaurer l'entretien des milieux ouverts agro-pastoraux dans la plaine, hors DPF
 - c) Faciliter l'information, la sensibilisation, le partage d'expérience avec les agriculteurs
 - d) Améliorer les connaissances sur les impacts positifs et/ou négatifs du pâturage en zone alluviale
 - e) Etudier l'impact des populations de lapins sur la végétation, définir les conditions d'une éventuelle réintroduction sur le DPF
2. Maintenir voire restaurer une trame forestière
 - a) Gérer/restaurer des habitats forestiers à enjeux
3. Maintenir des corridors écologiques
 - a) Maintenir voire restaurer des éléments du paysage servant de zones refuges et/ou corridors biologiques (haies, arbres isolés, mares, zones humides, ...)
 - b) Améliorer la circulation piscicole
4. Suivre et adapter les usages pour la préservation d'espèces et/ou de milieux d'intérêt communautaire
 - a) Mise en défens et/ou adaptation des pratiques en zones sensibles (zone prairiale ou de culture) par rapport à des enjeux ponctuels
 - b) Mise en défens et/ou adaptation des pratiques en zones sensibles (Forêts alluviales) par rapport à des enjeux ponctuels
 - c) Eviter les impacts sur les habitats sensibles lors de la mise en place de prises d'eau
5. Préserver la quiétude et la capacité d'accueil des grèves et îles pour les oiseaux nichant au sol
 - a) Identifier les zones de nidifications effectives des oiseaux nichant sur les grèves et îles et mettre en place le cas échéant des mises en défens temporaires et une signalisation
 - b) Mise à jour de l'APPB Oiseaux nichant au sol
 - c) Entretien des bancs alluvionnaires sur des secteurs à faible dynamique fluviale
6. Surveiller l'installation et le développement des espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE)
 - a) Mener une veille des nouvelles zones d'expansions d'espèces exotiques envahissantes et mener une lutte adaptée

Restaurer les milieux naturels dégradés *

7. Réhabiliter des milieux

- a) Mener/encadrer le réaménagement écologique des gravières
- b) Gérer / restaurer des annexes hydrauliques
- c) Gérer/restaurer des habitats favorables aux espèces d'Intérêt Communautaire

Objectifs transversaux

Concilier les activités avec la préservation des habitats et des espèces **

1. Contribuer à la prise en compte des enjeux Natura 2000

- a) Assister la DDT Allier dans sa gestion du DPF
- b) Accompagner les porteurs de projets et les services de l'Etat - Assister l'application du régime d'évaluation d'incidences des projets
- c) Améliorer le dispositif réglementaire et les outils permettant l'intégration des enjeux Natura 2000

2. Accompagner et Informer les usagers et les professionnels du tourisme des enjeux écologiques

- a) Adapter la fréquentation aux enjeux des sites

Evaluer la mise en œuvre du DOCOB et suivre l'évaluation des habitats et des espèces **

1. Assurer le suivi écologique du site et améliorer les connaissances des habitats et des espèces

- a) Améliorer les connaissances et pérenniser les suivis scientifiques – suivre l'évolution des espèces patrimoniales
- b) Actualiser la cartographie des formations végétales (CHANES)

2. Evaluer l'influence des mesures de gestion mises en place

- a) Suivre la mise en œuvre du document d'objectifs
- b) Réviser ou actualiser le document d'objectifs

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r3457.html>

Site des services de l'Etat de l'Allier (page dédiée à Natura 2000 et à l'évaluation des incidences) :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-a152.html>

SOURCES

Opérateur : CEN Allier

Maison des Associations - Rue des Ecoles - 03500 Châtel-de-Neuvre

Tél : 04.70.42.89.34. / Fax : 04.70.42.27.58 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Document d'objectifs Val d'Allier 03 validé en 2017

Charte Natura 2000 « Sites FR8301015 « Val d'Allier nord », FR8301016 « Val d'Allier sud »
FR8310079 « Val d'Allier Bourbonnais » »

Cahiers d'habitats « Oiseaux » (version provisoire)

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Version mars 2018

